



TROIS OFFRES POUR LE CHÂTEAU DE SAINT-BRISSON



Lors du conseil municipal de Saint-Brisson-sur-Loire qui se tenait jeudi 22 janvier, le château a été déclassé du domaine public de la commune. Le maire Claude Pléau a annoncé avoir reçu trois offres pour cette ancienne forteresse médiévale transformée en demeure au XVI^e siècle. Il s'agit de l'offre déjà connue de Lancelot Guyot, fils du propriétaire du château de La Ferté-Saint-Aubin à 500 000 € qui permettrait de conserver une ouverture du domaine au tourisme et à la culture. Un engagement qui s'accompagnerait de travaux et d'aménagements extérieurs. La deuxième offre provient de l'agence **Barnes** International, spécialiste des demeures d'exception, qui proposerait à la vente le château à un million d'euros. La dernière offre est celle de l'Association des amis du château qui a géré l'édifice pendant plus de 25 ans et prendrait la forme d'une régie intéressée. Un choix qui semble peu satisfaire le maire qui craint les déficits et obligerait la mairie à mettre la main à la poche pour le démarrage. Les offres définitives devraient être présentées lors du prochain conseil municipal.